

Le CSA crée un groupe de travail sur la planification de la bande FM

Le CSA a annoncé le 4 février 2004 la mise en place d'un groupe de travail baptisé ?FM 2006? pour préparer les appels à candidatures pour les fréquences des radios privées, dont les autorisations d'émettre arrivent à échéance à partir de 2006. L'instance estime qu'il « importe de reconsidérer les plans de fréquences qui ont été élaborés depuis 1982 pour répartir la ressource hertzienne disponible ». « L'évolution des technologies et des méthodes de planification pourrait en effet permettre de nouvelles améliorations de l'optimisation de cette ressource », a indiqué le CSA. La DDM et le CSA avaient réuni, le 30 janvier dernier, les syndicats et les groupes radiophoniques afin de recueillir leurs observations sur un projet d'étude relatif à une meilleure utilisation de la bande FM.